

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **IPFBW**

Forme juridique : Société coopérative à responsabilité limitée

Adresse : Avenue Jean Monnet

N° : 2

Boîte :

Code postal : 1348

Commune : Louvain-la-Neuve

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Brabant wallon

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0206.041.757

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

18-07-2023

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **13-06-2023**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-2022

au

31-12-2022

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-2021

au

31-12-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.1, C-app 6.2.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.3, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.3.1, C-app 6.3.2, C-app 6.3.4, C-app 6.3.5, C-app 6.3.6, C-app 6.4.1, C-app 6.5.2, C-app 6.8, C-app 6.17, C-app 6.18.1, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 9, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

LEJEUNE Christophe

Rue Achille Bauduin 65
1300 Limal
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-11

Fin de mandat : 2025-06-11

Administrateur

GILLIS Cédric

Avenue du Trianon 33
1380 Lasne
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-11

Fin de mandat : 2025-06-11

Administrateur

BRANCART Francis

Notre Dame au Bois 67
1440 Braine-le-Château
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-11

Fin de mandat : 2025-06-11

Administrateur

SMETS Laurence

Rue Blanmont 14
1457 Walhain-Saint-Paul
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-11

Fin de mandat : 2025-06-11

Administrateur

ROUGET Lionel

Rue de l'Eglise Saint-Sulpice 25
1320 Beauvechain
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-10-01

Fin de mandat : 2025-06-11

Président du Conseil d'Administration

FLAMAND Muriel

Chaussée de Namur 57
1315 Incourt
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-10-01

Fin de mandat : 2025-06-11

Vice-président du Conseil d'Administration

DEBROEK Olivier

Rue Chapelle Stevenaert 121
1370 Jodoigne
BELGIQUE

Début de mandat : 2013-06-14

Fin de mandat : 2025-06-11

Administrateur

COLLIN Pascal

Rue Sainte-Anne 45 A
1357 Hélécinne
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-01-15

Fin de mandat : 2025-06-11

Administrateur

BARRAS Philippe

Rue Peumont 3
1325 Chaumont-Gistoux
BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-11

Fin de mandat : 2025-06-11

Administrateur

DELVAUX Philippe

Grand'Rue 1

1341 Céroux-Mousty

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-11

Fin de mandat : 2025-06-11

Administrateur

BURY Stéphane

Rue de Villers-la-Ville 72

1470 Genappe

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-01-15

Fin de mandat : 2025-06-11

Administrateur

DUBOIS Xavier

Chemin de Conroy 4

1457 Nil-Saint-Vincent-Saint-Martin

BELGIQUE

Début de mandat : 2019-06-11

Fin de mandat : 2025-06-11

Administrateur

JOIRIS-ROUSSEAUX & Co SRL (B00194)

0450426032

Rue de la Biche 18

7000 Mons

BELGIQUE

Début de mandat : 2022-06-14

Fin de mandat : 2025-06-14

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

PRUNEAU Alexis (A02234)

Réviseur d'Entreprise

Rue de la Biche 18

7000 Mons

BELGIQUE

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>262.278.122</u>	<u>261.924.993</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	4.731	1.416
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	4.731	1.416
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	262.273.391	261.923.577
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	261.863.652	261.682.879
Participations		282	261.863.652	261.682.879
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	409.739	240.698
Actions et parts		284	409.196	240.155
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	543	543

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>7.787.726</u>	<u>9.316.670</u>
Créances à plus d'un an		29	1.553.204	1.107.907
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	1.553.204	1.107.907
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	1.528.034	1.424.600
Créances commerciales		40	7.950	7.804
Autres créances		41	1.520.083	1.416.795
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	4.642.622	6.753.059
Comptes de régularisation	6.6	490/1	63.865	31.104
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	270.065.847	271.241.663

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport	6.7.1	10/15	<u>156.823.686</u>	<u>155.913.031</u>
Disponible		10/11	74.992.336	74.992.163
Indisponible		110		
		111	74.992.336	74.992.163
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	81.831.350	80.920.868
Réserves indisponibles		130/1	4.119	4.119
Réserves statutairement indisponibles		1311	4.119	4.119
Acquisitions d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	81.827.231	80.916.749
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14		
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	113.242.162	115.328.632
Dettes à plus d'un an	6.9	17	93.630.044	101.788.151
Dettes financières		170/4	22.869.100	31.027.208
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	22.869.100	31.027.208
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	70.760.943	70.760.943
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	19.096.220	13.030.189
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	8.158.107	1.922.960
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	18.894	11.993
Fournisseurs		440/4	18.894	11.993
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	24.637	27.225
Impôts		450/3		111
Rémunérations et charges sociales		454/9	24.637	27.114
Autres dettes		47/48	10.894.582	11.068.011
Comptes de régularisation	6.9	492/3	515.898	510.293
TOTAL DU PASSIF		10/49	270.065.847	271.241.663

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	13.124	42.657
Chiffre d'affaires	6.10	70		
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	13.124	42.657
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	338.934	341.317
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609		
Services et biens divers		61	171.050	220.129
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	147.854	136.273
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.102	1.481
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4		-32.480
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	18.878	14.282
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	50	1.631
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-325.810	-298.660

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	12.607.035	12.138.815
Produits financiers récurrents		75	12.409.761	12.138.815
Produits des immobilisations financières		750	12.408.896	12.138.652
Produits des actifs circulants		751	858	121
Autres produits financiers	6.11	752/9	7	43
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	197.275	
Charges financières		65/66B	870.357	962.889
Charges financières récurrentes	6.11	65	870.357	821.263
Charges des dettes		650	869.011	820.101
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	1.346	1.162
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		141.626
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	11.410.868	10.877.266
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	386	376
Impôts		670/3	386	376
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		0
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	11.410.482	10.876.891
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	11.410.482	10.876.891

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	11.410.482	10.876.891
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	11.410.482	10.876.891
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2	910.482	
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921	910.482	
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)		
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7	10.500.000	10.876.891
Rémunération de l'apport		694	10.500.000	10.876.891
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXX	6.275
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	4.417	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	10.692	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	1.102	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	5.961	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	4.731	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

Additions

Remboursements

Réductions de valeur actées

Réductions de valeur reprises

Différences de change

Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
	XXXXXXXXXX	
8392P	XXXXXXXXXX	264.168.023
8362		
8372		
(+)/(-) 8382		
8392	264.168.023	
8452P	XXXXXXXXXX	
8412		
8422		
8432		
(+)/(-) 8442		
8452		
8522P	XXXXXXXXXX	2.485.144
8472		
8482	180.773	
8492		
8502		
(+)/(-) 8512		
8522	2.304.371	
8552P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8542		
8552		
(282)	<u>261.863.652</u>	
283P	XXXXXXXXXX	
8582		
8592		
8602		
8612		
(+)/(-) 8622		
(+)/(-) 8632		
(283)		
8652		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	406.025
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	152.539	
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	558.564	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	165.870
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483	16.502	
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	149.368	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>409.196</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<u>543</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>543</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+ ou (-) (en unités))	
ACTIVENT WALLONIE 0683894441 Société coopérative à responsabilité limitée Boulevard Pierre Mayence 1 6000 Charleroi BELGIQUE	Actions	8.502	5		2021-12-31	EUR	8.183.914	1.026.169
COMNEXIO 0727639263 Société coopérative Avenue Georges Lemaitre 38 6041 Gosselies BELGIQUE	Actions	1	1		2021-12-31	EUR	25.000	
ELIA SYSTEM OPERATOR 0476388378 Société anonyme Keizerslaan 20 1000 Bruxelles-Ville BELGIQUE	Parts	93.770	0,14		2021-12-31	EUR	2.235.535.328	72.401.674
ENERGIE BRABANT WALLON 0882039509 Société anonyme Avenue Jean Monnet 2 1348 Louvain-la-Neuve BELGIQUE	Actions	70.001	100		2021-12-31	EUR	4.696.302	178.773
IPFW 0600965478 Groupement d'intérêt économique avec un siège en Belgique Avenue Sergent Vrithoff 2 5000 Namur BELGIQUE	Parts	1	12,5		2021-12-31	EUR	105.057	14.935
ORES ASSETS 0543696579 Société coopérative à responsabilité limitée Avenue Jean Monnet 2 1348 Louvain-la-Neuve BELGIQUE	Parts A Secteur Commun Gaz Parts A Électricité Parts A Gaz Parts A Secteur Commun Electricité	78.151 5.264.053 3.522.872 150.948	0,12 7,94 5,31 0,23		2021-12-31	EUR	1.910.431.137	181.940.842

N°	0206041757								C-app 6.5.1
----	------------	--	--	--	--	--	--	--	-------------

PUBLI-T 0475048986 Société coopérative à responsabilité limitée Galerie Ravenstein 4 2 1000 Bruxelles-Ville BELGIQUE	Parts D2	24.212	1,4		2022-08-31	EUR	770.587.054	53.054.248
PUBLIGAZ 0447845040 Société coopérative à responsabilité limitée Galerie Ravenstein 4 1000 Bruxelles-Ville BELGIQUE	Parts B	517	1,5		2022-09-30	EUR	1.318.725.619	106.798.259
SOCOFÉ 0472085439 Société anonyme Avenue Maurice Destenay 13 4000 Liège BELGIQUE	Parts	817	0,15		2021-12-31	EUR	710.564.755	51.473.822

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter

Produits Acquis

Exercice
2.856
61.010

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DE L'APPORT

Apport

Disponible au terme de l'exercice
 Disponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice

Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces
 dont montant non libéré
 En nature
 dont montant non libéré

Modifications au cours de l'exercice

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P (110)	XXXXXXXXXX	
111P (111)	XXXXXXXXXX 74.992.336	74.992.163
8790 87901 8791 87911		

Codes	Montants	Nombre d'actions
	173	
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	2.244.248

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740 8741 8742	
8745 8746 8747	

Parts

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	

COMMUNES	STRUCTURE ACTIONNARIAT 2022		
	Parts Fe	Parts Fg	TOTAL
BEAUVECHAIN	92.957	169	93.126
BRAINE-L'ALLEUD	166.092	63.304	229.396
BRAINE-LE-CHÂTEAU	43.084	1.526	44.610
BRAINE-LE-COMTE	86.196	0	86.196
CHAUMONT-GISTOUX	33.640	3.896	37.536
CHASTRE	0	4.307	4.307
COURT-SAINT-ETIENNE	38.755	7.190	45.945
ECAUSSINNES	43.442	10.123	53.565
GENAPPE	71.472	779	72.251
GREZ-DOICEAU	52.450	1.695	54.145
HELECINE	5.204	733	5.937
INCOURT	0	27	27
ITTRE	31.989	1.077	33.066
JODOIGNE	53.718	812	54.530
LA HULPE	48.118	17.778	65.896
LASNE	70.400	2.274	72.674
LINCENT	11.385	46	11.431
MONT-SAINT-GUIBERT	28.577	9.484	38.061
NIVELLES	218.188	63.896	282.084
ORP-JAUCHE	35.438	465	35.903
OTTIGNIES	144.404	83.091	227.495
PERWEZ	0	3.093	3.093
RAMILLIES	27.414	0	27.414
REBECQ	47.668	7.149	54.817
RIXENSART	130.428	41.238	171.666
TUBIZE	129.865	21.198	151.063
WALHAIN	32.530	1.454	33.984
WATERLOO	159.986	48.965	208.951
WAVRE	0	45.079	45.079
TOTAL	1.803.400	440.848	2.244.248

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	8.158.107
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	8.158.107
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	8.158.107

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	8.001.343
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	8.001.343
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	8.001.343

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	14.867.758
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	14.867.758
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	70.760.943

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

	8913	85.628.701
--	------	-------------------

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	
450	
9076	
9077	24.637

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Charges à imputer

Charges à imputer intérêts 3e secteur

Charges à imputer intérêts fonds fin Daz

Exercice
20.572
403.468
91.859

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	1	1
9087	1	1
9088	1.816	1.813
620	107.403	98.653
621	36.579	34.163
622		
623	3.872	3.457
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		32.480
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	18.878	14.282
Autres	641/8		
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour la société	617		

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Produits financiers divers

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Frais de banque

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
	7	43
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		
	1.346	1.162

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	<u>197.275</u>	
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	(76B)	197.275	
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761	197.275	
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	<u>50</u>	<u>143.257</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	50	1.631
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	50	1.631
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		141.626
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		141.626
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

RDT
DNA
Reprise de réduction de valeur

Codes	Exercice
9134	386
9135	699.088
9136	699.088
9137	386
9138	
9139	
9140	
	11.222.122
	10.461
	197.275

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
Autres latences actives

Latences passives
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)
Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145		
9146		
9147	54.265	51.835
9148	148.598	188.932

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	<u>501.170</u>
9150	
9151	
9153	501.170
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)		
(280)		
9271		
9281		
9291	415.927	372.122
9301	317.410	357.087
9311	98.517	15.036
9321		
9331		
9341		
9351	81.655.525	81.828.954
9361	70.760.943	70.760.943
9371	10.894.582	11.068.011
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	261.863.652	261.682.879
9262	261.863.652	261.682.879
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur**Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	35.876
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	4.000
95061	
95062	
95063	2.750
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

- Les frais d'établissement sont complètement amortis ainsi que les immobilisations incorporelles.
- Les aménagements de locaux sont amortis en 10 ans.
- Le mobilier, le matériel de bureau et le matériel informatique sont amortis en 5 ans.
- Les immobilisations financières sont reprises à leur prix d'acquisition, diminué des moins-values éventuellement constatées.
- Le troisième secteur ainsi que le fonds de financement du rachat des parts Gaz est rémunéré sur une base annuelle du taux OLO 10 ans N-1 + 0,7 bp.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion du Conseil d'administration à l'Assemblée générale du 13 juin 2023

Exercice 2022

Les articles 3 :5 et art 3 :6 du nouveau Code des sociétés ainsi que l'article 23 des statuts d'IPFBW prévoient l'élaboration d'un rapport de gestion. Il porte sur l'exercice social clôturé au 31 décembre 2022.

Les comptes annuels clôturés à cette même date sont joints pour approbation.

1. Evolution des affaires et situation de la société

Les faits marquants de l'exercice 2022 sont :

- Conformément au Code des sociétés et des Associations et vu qu'IPFBW procède à une distribution de dividende, application du test de liquidité et du test d'actif net, élaboration de rapports de trésorerie (ou double test) pour la distribution du dividende
- Relance et attribution d'un marché de fourniture d'énergie dans un contexte tendu, instable et incohérent, décision de stratégie de fixation ;
- Relance et attribution d'un marché de renouvellement des portefeuilles d'assurances ;
- Lancement et attribution d'un marché relatif à la fourniture, la pose et la maintenance de capteurs de mesure de CO2 ;
- ORES – inquiétude autour de la future méthodologie tarifaire ;
- Marché des services postaux : recours en annulation du CSC et une requête en annulation de toujours pendants;
- Approbation dans la constitution d'une société, en collaboration avec d'autres intercommunales, pour la mise en place de projets dans le secteur des énergies renouvelables ;
- SOCOFE : décision d'échanger des parts Publi-T et Publigaz contre des parts SOCOFE.

2. Commentaires sur les comptes annuels :

Bilan :

Au 31 décembre 2022, le bilan d'IPFBW affiche un total de 270.065.847,32 €. Il était de 271.241.663,46 € au 31 décembre 2021.

A l'actif :

Les actifs immobilisés s'élevaient à 262.273.390,63 € contre 261.923.577,23 € en 2021.

Les actifs circulants sont de 7.787.725,53 € contre € 9.316.670,11 € en 2021

Au passif :

Le montant des capitaux propres est de 156.823.685,66 € contre 155.913.031,11 € en 2021.

Le total des dettes s'élève à 113.242.161,66 € au 31/12/2022 (hors comptes de régularisation) contre 115.328.632,35 €.

Les dettes à plus d'un an étaient de 101.788.150,97 € en 2021 et sont, à la clôture des comptes de 2022, de 93.630.043,61 €.

Compte de résultats

I. En ce qui concerne les ventes et prestations

Les « services et biens divers » passent de 220.129.02 € en 2021 à 171.050,29 € cette année. La diminution réside dans le fait que les coûts pour le marché Cyber étaient ponctuels. En 2022, des frais de consultance pour les marchés de l'énergie et de l'assurance ont été comptabilisés, les autres postes restent relativement stables.

II. En ce qui concerne les produits financiers

Le dividende « électricité » octroyé par Ores Assets pour les parts A s'élève à 5,91 Mios € en 2022 contre 5,64 Mios € en 2021.

Le dividende « gaz » octroyé par Ores Assets pour les parts A s'élève à 3,93 Mios € en 2022 contre 3,77 Mios € en 2021.

Pour le secteur commun en Ores Assets, aucun dividende n'a été perçu en 2022 contre un dividende de 245.880,80 € en 2021.

En ce qui concerne les dividendes ORES, nous vous rappelons que les montants qui sont versés sur une année civile donne des conclusions différentes par rapport à la vue des dividendes des deux exercices. En effet, sur une année calendrier N, les montants reçus sont constitués du solde des dividendes de l'année N-1 et de l'acompte sur dividendes de l'année N.

Les dividendes perçus pour les autres participations dans le secteur énergétique s'élèvent à € 2,40 Mios.

Les projets éoliens développés en Activent génèrent un dividende de 48.614 € et des intérêts s'élevant à 35.276 €.

III. En ce qui concerne le bénéfice de l'exercice à affecter.

Il s'élève à 11,41 Mios € contre 10,87 Mios € en 2021. Le bénéfice à distribuer est de 10.500 Mios €

IV. Risque et incertitude

Se référer au point 9 « Utilisation des instruments financiers par la société ».

3. Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice

Néant

4. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Sans objet.

5. Activités en matière de recherche et de développement.

Sans objet

6. Indications relatives à l'existence des succursales de la société

IPFBW détient aujourd'hui 100% du capital d'EBW.

Immobilisations financières :

Projets soutenus par EBW en 2022 :

- SOLARLY. Un prêt de trésorerie de 150.000€ a été octroyé en juillet 2022, échéance juin 2023.
- COGENGREEN. La deuxième tranche de 250.000€ d'un prêt subordonné octroyé en juillet 2020 a été libérée en novembre 2022.
- GREENDYLE. Un prêt court terme de 135.000€ a été octroyé en août 2022, échéance janvier 2024. Un prêt subordonné long terme de 100.000€ a été octroyé en août 2022.
- NEWIDE. Un prêt de 50.000€ a été octroyé en décembre 2022, échéance mars 2023.

Suivi des immobilisations financières :

- Les diverses sociétés soutenues assurent leurs obligations envers EBW.

Administration générale :

- EBW reste en charge de la gestion quotidienne de PUBLISOLAR, prestations qui sont facturées.
- EBW a souffert financièrement des intérêts négatifs sur les avoirs financiers facturés par les institutions financières. Elle a pris des dispositions (placements notamment) pour amoindrir ces charges. Depuis fin 2022, la situation générale des intérêts sur compte se stabilise, de nouvelles mesures seront prises début 2023.

Nouveaux projets :

EBW a été sollicité par des opérateurs publics pour développer en Brabant wallon des installations de production d'énergies renouvelables à caractère industriel. Plusieurs sites ont été étudiés, EBW se chargeant des premières études de faisabilité. Ces projets se réaliseront dans les mois et années à venir.

7. Perte reportée ressortant au bilan ou compte de résultats faisant apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice.

Sans objet

8. Informations à insérer dans le présent rapport en vertu du code des sociétés

Sans objet

9. Utilisation des instruments financiers par la société.

Sans objet

Participations

A titre liminaire, signalons que la nature même de ces participations exclut toute prise de risque inconsidérée. La volonté d'IPFBW étant d'assurer un accroissement régulier sur le long terme et non pas un rendement maximisé sur du court terme.

Ores Assets – Gestion des réseaux de distribution d'électricité et de gaz en Brabant wallon.

IPFBW détient, pour le secteur électricité, 5.264.053 parts A et 3.522.872 parts A pour le secteur gaz.

La valeur nette comptable de la part A arrêtée au 31 décembre 2022 s'élève à 28,91 € en électricité tout comme en gaz.

Il s'agit de participations à risque très faible vu l'activité d'Ores Assets qui est régulée depuis la libéralisation des marchés de l'énergie. Toutefois, la méthodologie tarifaire future pourrait avoir une incidence négative sur les dividendes des prochaines années.

Ores Assets – Secteur commun

IPFBW détient pour le secteur électricité, 150.948 parts A et 78.151 parts A pour le secteur gaz.

La valeur nette comptable de la part A s'élève à 28,91 € tant-en électricité qu'en gaz.

Publi-T – Holding communal pour le réseau de transport belge (ELIA).

IPFBW possède 24.242 parts D2 (catégorie exclusivement réservée aux associés de la Région wallonne) représentant 13,33% du capital, ce qui signifie, 1,40% du capital pour IPFBW).

Cette prise de participation ne présente qu'un risque faible puisque Publi-T est l'actionnaire public de la société régulée Elia.

Publigaz – Holding communal pour les entreprises de gaz belges (FLUXYS).

IPFBW détient 517 parts en Publigaz. Ces participations présentent un risque faible puisque Publigaz est l'actionnaire public de la société régulée Fluxys Holding.

Elia System Operator – Gestionnaire de réseau de transport d'électricité du pays

IPFBW possède 93.770 parts. Le risque quant à ces participations est très faible dans le sens où Elia est une société dont les activités et les revenus sont régulés.

SOCOFE

IPFBW détient aujourd'hui 817 parts en SOCOFE qui est active dans des secteurs tels l'énergie, les énergies renouvelables, l'environnement et l'eau. Il s'agit d'une participation à risque faible.

Lors de sa séance du 8 novembre 2022, le Conseil d'administration a décidé d'échanger ses parts Publi-T et Publigaz contre des parts SOCOFE, la réalisation de cette opération sera concrétisée en 2023.

ACTIVENT

IPFBW détient 5% du capital d'Activent, société ayant pour objet le développement de projets éoliens et la production d'énergie renouvelable.

Au 31 décembre 2022, les immobilisations financières en Activent étaient réparties comme telles :

Capital libéré		557.446,25 €
Prêts d'actionnaires	Le Roeulx	87.003,37 €
	Ghislenghien	197.054,25 €
	AGC Seneffe	120.959,22 €
	H & M Ghlin	126.287,91 €
	JTEKT	178.868,65 €



Cosucra
Frameries

209.197,75 €
356.099,25 €

Certifié sincère et véritable,

Lionel ROUGET
Président

En application du Code de démocratie locale et de la décentralisation en vue d'améliorer le fonctionnement et la transparence des intercommunales, les éléments repris ci-dessous complètent le rapport de gestion.

I. Structure de l'organisation :

Conseil d'administration :

➤ Monsieur Lionel ROUGET	Président
➤ Madame Muriel FLAMAND	Vice-présidente
➤ Monsieur Philippe BARRAS	Administrateur
➤ Monsieur Francis BRANCART	Administrateur
➤ Madame Stéphanie BURY	Administrateur
➤ Monsieur Pascal COLLIN	Administrateur
➤ Monsieur Olivier DEBROEK	Administrateur
➤ Monsieur Philippe DELVAUX	Administrateur
➤ Madame Xavier DUBOIS	Administrateur
➤ Monsieur Cédric GILLIS	Administrateur
➤ Monsieur Christophe LEJEUNE	Administrateur
➤ Madame Laurence SMETS	Administrateur

Bureau exécutif :

➤ Monsieur Lionel ROUGET	Président
➤ Madame Muriel FLAMAND	Vice-présidente
➤ Monsieur Cédric GILLIS	Administrateur

Comité de rémunération :

➤ Monsieur Francis BRANCART	Administrateur
➤ Monsieur Olivier DEBROEK	Administrateur
➤ Monsieur Philippe DELVAUX	Administrateur

Comité d'audit :

➤ Monsieur Philippe BARRAS	Administrateur
➤ Madame Stéphanie BURY	Administrateur
➤ Monsieur Christophe LEJEUNE	Administrateur

II. Organigramme fonctionnel :

➤ Madame Sarah GILLARD	Directrice
------------------------	------------

III. Lignes de développement

Introduction :

A titre liminaire, nous soulignons, comme chaque année, que compte tenu de l'objet social d'IPFBW, la mise en place d'indicateurs de performance est difficile. Il est peu envisageable d'y analyser le volume, le coût unitaire ou encore la qualité des services rendus.

Comme stipulé dans notre plan stratégique, des réflexions sont menées pour assurer des politiques nouvelles et durables.

- **Services aux communes**

IPFBW organise des achats groupés dans différents domaines tels que l'électricité, le gaz, les assurances, les services postaux, contrôle et certification des installations électriques, ascenseurs et engins de levage, certification PEB des bâtiments publics,...

La formule reste identique et présente des avantages tels que :

- une baisse de prix considérable liée à l'effet de masse ;
- un allègement de la charge administrative lié à l'organisation de marchés publics pour les adhérents (rédaction du cahier spécial des charges, lancement et attribution du marché, relations avec l'autorité de tutelle, ...);

Dans le cadre de ces missions, IPFBW accompagne les adhérents dans la durée et coordonne les relations entre le fournisseur et/ou prestataire de service et l'entité adhérente jusqu'à l'aboutissement du dossier.


- **Evolution des intercommunales pures de financement**

Les huit intercommunales pures de financement wallonnes sont actives au sein de la structure IPFW (Société en nom collectif Intercommunales Pures de Financement Wallonnes).

Elles se réunissent mensuellement afin d'être attentifs à l'évolution du secteur énergétique, d'en mesurer les enjeux financiers et les obligations qui en découlent.

Une nouvelle structure devrait voir le jour en 2023 et ce, afin de permettre aux différentes intercommunales d'investir dans des projets œuvrant vers la transition énergétique.

Certifié sincère et véritable,



Lionel ROUGET
Président

IV. Plan financier pluriannuel :

Les estimations se basent notamment sur :

Sortie récurrente :

Remboursement des emprunts, coûts des ventes et prestations

Rentrées :

Dividendes ORES et autres dividendes stables

Intérêts :

Taux de valorisation des parts A : +/- 4%

	2023*	2024	2025
Remboursement des emprunts	€ 8.476.095,68	€ 2.546.643,55	€ 2.207.692,07
Refinancement, opéré en 2021, des bullets arrivant à échéance en décembre 2023	€ 6.264.194,54		
Dividende prévisionnel ORES Assets secteur électricité	€ 7.042.228,00	€ 4.929.559,00	€ 4.929.559,00
Dividende prévisionnel ORES Assets secteur gaz	€ 4.615.287,00	€ 3.230.700,90	€ 3.230.700,90
Autres apports au résultat IPFBW (y compris secteur commun Ores Assets)	€ 2.450.000,00	€ 2.450.000,00	€ 2.450.000,00
Charges financières et coût des ventes et prestations	€ 1.650.000,00	€ 1.650.000,00	€ 1.650.000,00
Bénéfice à affecter estimatif	€ 10.245.614	€ 6.413.616	€ 6.752.568

Les charges financières et coût des ventes et prestations ont été majorés de 10% pour mieux correspondre à la situation actuelle. Les dividendes prévisionnels ORES ont été réduits de 30% en raison des estimations entendues lors l'application de la future méthodologie tarifaire.



Lionel ROUGET
Président

RAPPORT DES COMMISSAIRES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SCRL
DPU "INTERCOMMUNALE PURE DE FINANCEMENT DU BRABANT
WALLON" POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

SRL "Joiris, Rousseaux & Co – Réviseurs d'Entreprises Associés"

Représentée par
Alexis PRUNEAU
Actionnaire

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SCRL DPU "INTERCOMMUNALE
PURE DE FINANCEMENT DU BRABANT WALLON" POUR L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société "Intercommunale Pure de Financement du Brabant Wallon", nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 14 juin 2022, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2024. Il s'agit du premier exercice durant lequel nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société.

[Rapport sur les comptes annuels](#)

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 270.065.847,32 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice à affecter de 11.410.481,75 €.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs,

définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Sans objet

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Le 14 avril 2023

La SRL "Joiris - Rousseaux & Co - Réviseurs d'entreprises associés"

Représentée par

Alexis Pruneau
(Signature)

Signature numérique de
Alexis Pruneau
(Signature)
Date : 2023.04.14
16:29:33 +02'00'

Alexis PRUNEAU

Réviseur d'entreprises actionnaire

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	1		1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1		1
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	1		1
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203	1		1
Femmes	121			
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	1		1
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
210			
211			
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif
- Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305			
310			
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343			
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
 Nombre d'heures de formation suivies
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

pour les sociétés dans lesquelles les pouvoirs publics ou une ou plusieurs personnes morales de droit public exercent un contrôle (article 3:12, §1, 9° du Code des sociétés et des associations)

Rapport du Comité de rémunération – (article 1523-17§2 CDLD)

En application de l'article 1523-17 alinéa 3 du CDLD tel que modifié par l'article 2 du décret wallon du 28 avril 2014 *modifiant certaines dispositions du Code de la démocratie locale et de la centralisation en vue d'améliorer le fonctionnement et la transparence des intercommunales (MB 16.06.2014)*, le Comité de rémunération établit annuellement un rapport écrit reprenant les informations complètes sur :

1. les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion;

Depuis la mise en place du décret et selon notre interprétation, le calcul des rétributions, dont la fixation avait été validée le 21 décembre 2018 par un courrier de la Ministre De Bue, était conforme aux montants repris dans l'annexe 1^{ère} du décret du 29 mars 2018 modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation :

- à la Présidence : une rétribution annuelle brute de 11.426,94 € (indice 138,01)
- à la Vice-présidence : une rétribution annuelle brute de 5.713,47 € (indice 138,01) correspondant à 50% du montant maximal de la rémunération que peut percevoir la présidence.
- à l'Administrateur du Conseil d'administration et/ou du bureau exécutif : un jeton de présence pour chaque séance de l'organe à laquelle il assiste (sauf si deux séances ont lieu le même jour), d'un montant de 125 € (indice 138,01).

Toutefois, à la suite d'un contrôle de la cellule des mandats, et pour lequel un doute sur l'interprétation de l'annexe 1^{ère} du décret du 29 mars 2018 subsiste, le Comité de rémunération a décidé d'adapter, dès juin 2022, les rémunérations en fonction des considérations émises par la cellule :

- à la Présidence : une rétribution annuelle brute de 8.570,21 € (indice 138,01)
- à la Vice-présidence : une rétribution annuelle brute de 4.285 € (indice 138,01) correspondant à 50% du montant maximal de la rémunération que peut percevoir la présidence ;
- à l'Administrateur du Conseil d'administration et/ou du bureau exécutif : inchangé

2. les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction.

Les avantages suivants sont prévus pour les titulaires de fonctions de direction :

- véhicule de fonction
- assurance groupe

Au regard du respect du droit fondamental du respect de la vie privée consacré notamment à l'article 22 de la Constitution ainsi qu'à l'article 8 de la Convention européenne des droits de l'homme, le montant global brut versé au personnel en 2022 est communiqué, lequel s'élève à 106.138,77 € (avantages inclus).

Il est précisé que les conditions du décret du 29 mars 2018 visant notamment à encadrer la rémunération de la fonction dirigeante au sein des intercommunales sont respectées.

Conformément à l'alinéa 4 de l'article 1523-17§2 du CDLD, ce rapport a été rédigé par le Comité de rémunération du 08 mars 2022, il sera adopté par le conseil d'administration du même jour et annexé au rapport de gestion établi par les administrateurs en vertu de l'article 1523-16, alinéa 4.

Le président du Conseil d'administration transmet copie de ce rapport au Gouvernement wallon, lequel communique annuellement les informations reçues au Parlement wallon.

Fait à Louvain-la-Neuve, le 14 mars 2023.



Francis BRANCART
Membre du Comité de
rémunération



Olivier DEBROEK
Membre du Comité de
rémunération



Philippe DELVAUX
Membre du Comité de
rémunération